Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDCAR/2018-158** **01/03/2018**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 19

Objet : Appel à candidatures: 19 postes dans le 2ème cercle.

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Agence française pour la biodiversité (AFB) :

- 1 poste de chef de service adjoint gestion administrative et paie (H/F) (titulaire de catégorie A ou agent contractuel en CDI) à Vincennes (94).

Date limite de candidature : 25 mars 2018.

Agence de services et de paiement (ASP) :

- 1 poste de directeur régional délégué à la Direction régionale Grand Est de l'ASP (H/F) (titulaire de catégorie A) à Châlons-en-Champagne (51).

Date limite de candidature : 15 mars 2018.

- 1 poste de chef de service adjoint à la Direction des soutiens directs agricoles (H/F) (titulaire de catégorie A) à Montreuil (93).

Date limite de candidature : 22 mars 2018.

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) :

- 1 poste de chef d'unité adjoint Coordination Intrants du Végétal (H/F) (titulaire de catégorie A+ ou agent contractuel de catégorie 1) à Maisons-Alfort (94).

Date limite de candidature : 8 mars 2018.

- 1 poste de coordinateur d'expertise scientifique – mission « Vecteurs » (H/F) (titulaire de catégorie A ou agent contractuel de catégorie 2) à Maisons-Alfort (94).

Date limite de candidature : 12 mars 2018.

- 1 poste de chargé de projet de recherche - Virologie (H/F) (agent contractuel de catégorie 2) à Ploufragan (22).

Date limite de candidature : 13 mars 2018.

- 1 poste de technicien en gestion des AMM (H/F) (titulaire de catégorie B ou agent contractuel de catégorie 3) à Maisons-Alfort (94).

Date limite de candidature : 15 mars 2018.

- 1 poste de technicien en gestion des AMM (H/F) (agent contractuel en CDD) à Maisons-Alfort (94).

Date limite de candidature : 15 mars 2018.

Conservatoire du littoral :

- 1 poste de chargé de mission Lacs du Grand Est (H/F) (titulaire de catégorie A ou agent contractuel en CDI) au Bourget-du-Lac (73).

Date limite de candidature : 31 mars 2018.

France Vétérinaire International :

- 1 poste d'expert long-terme International (H/F) (titulaire de catégorie A/A+) à Beyrouth.

Date limite de candidature : 22 mars 2018.

Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) :

- 1 poste d'ingénieur – chef du service «petit cycle de l'eau» (H/F) (titulaire de catégorie A ou agent contractuel en CDI) à Paris (75).

Date limite de candidature : 30 mars 2018.

Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) :

- 1 poste de chef du service du personnel (H/F) (titulaire de catégorie A/A+) à Saint Mandé (94).

Date limite de candidature : 31 mars 2018.

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

- 1 poste d'expert en agroalimentaire – directeur adjoint du F'SAGRI (H/F) (titulaire de catégorie A/A+) au Cap-Oriental.

Date limite de candidature : 30 mars 2018.

Office de développement de l'économie agricole d'Outre-mer (ODEADOM) :

- 1 poste de chargé de mission contrôle interne (H/F) (titulaire de catégorie A) à Montreuil (93).

Date limite de candidature : 23 mars 2018.

Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) :

- 1 poste de secrétaire administrative (H/F) (titulaire de catégorie B ou agent contractuel en CDD de 6 mois) à Auffargis (78).

Date limite de candidature : 5 mars 2018.

Office national des forêts (ONF) :

- 1 poste de directeur de l'agence territoriale Bouches-du-Rhône Vaucluse (H/F) titulaire de catégorie A) en Aix-en-Provence (13).

Date limite de candidature : 9 mars 2018.

Parcs nationaux de France :

- 1 poste d'assistant botaniste au Parc national des Cévennes (H/F) (agent contractuel en CDD) à Florac-Trois-Rivières (48).

Date limite de candidature : 28 février 2018.

- 1 poste de chargé de projets éditoriaux et événementiels au Parc national du Mercantour (H/F) (agent contractuel en CDD) à Nice (06).

Date limite de candidature : 15 mars 2018.

Premier ministre / Secrétariat général des affaires européennes (SGAE) :

- 1 poste de chef de secteur CIAA (H/F) (titulaire de catégorie A+ dans le cadre d'une mise à disposition) à Paris (75).

Date limite de candidature : 30 mars 2018.

L'adjoint à la la sous-directrice de la gestion
des carrières et de la rémunération

Cédric MONTESINOS

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
Agence française pour la biodiversité (AFB)

AVIS DE VACANCE DE POSTE

A pourvoir exclusivement par un fonctionnaire ou un agent titulaire d'un CDI du quasi-statut de certains établissements de l'environnement

Classification :	Catégorie A
Fonction :	**Chef de service adjoint gestion administrative et paie (h/f)**
Affectation :	Secrétariat général - Département ressources humaines – Service gestion administrative et paye
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du chef de service gestion administrative et paye
Résidence administrative :	Vincennes (94)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir à temps complet

Description de l'emploi

Contexte :

L'Agence française pour la biodiversité (AFB) crée le 1er janvier 2017 est un établissement public du Ministère de la Transition écologique et solidaire qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, le gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

Issue du regroupement de l'Agence des aires marines protégées, de l'Atelier technique des espaces naturels, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et de Parcs nationaux de France, l'AFB est composée de 1200 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et outre-mer.

Les nombreuses missions confiées à l'AFB s'articulent au plus près des territoires, au sein de 4 directions métiers, d'une direction de la communication et d'un secrétariat général.

Le département des ressources humaines est composé de près de 40 agents et comprend :
- le service de la gestion administrative et de la paie,
- le service de la politique de l'emploi et des compétences,
- le service de la politique sociale et des conditions de travail,
- la mission d'expertise juridique.

Le service de la gestion administrative et de la paie est chargé d'assurer toutes les missions relatives à la gestion administrative et à la réalisation de la paie des agents de l'AFB et des établissements rattachés que sont les 10 établissements des parcs nationaux, en veillant à ce que ces missions soient réalisées en respect de la réglementation.

Description du poste

Conduire et assurer la gestion de l'ensemble des dossiers relatifs à la gestion administrative et à la paie des agents de l'AFB.

Activités principales :

1. Assurer un appui au chef de service en :
- Assurant l'intérim du chef de service dans l'encadrement de l'équipe et en l'appuyant sur l'ensemble des missions et projets du service,
- assurant l'encadrement hiérarchique des agents affectés au pôle Paie AFB.

2. Coordonner l'activité du pôle GAP AFB en :
- assurant les relations inter services au sein de l'établissement,
- pilotant le suivi de tous les dossiers transversaux ayant un impact sur la paie,
- garantissant la qualité des échanges avec l'Agence comptable et répondant aux contrôles thématiques qu'elle initie.

3. Apporter un appui au pilotage de l'activité en :
- concevant, développant, mettant en place et actualisant des outils de suivi et d'échange,
- veillant sur l'évolution de la législation,
- effectuant une veille sur l'application des obligations légales,
- réfléchissant aux modes de communication auprès des agents de l'AFB sur les évolutions réglementaires.

4. Traiter de toutes questions relatives aux charges sociales en :
- s'assurant que les charges sociales sont déclarées et que les ordres de paiement sont émis dans les délais,
- assurant le lien avec les organismes sociaux.

Relations liées au poste

Relations internes
- Agents de l'établissement
- Correspondants CGRH
- Départements du Secrétariat général

Relations externes
- Partenaires institutionnels (Ministère de la Transition écologique et solidaire, services déconcentrés de l'État...)
- Agence comptable
- Organismes sociaux, mutuelles, CPAM, CARSAT…
- Fournisseurs du SIRH

Profil recherché

Fonctionnaire de catégorie A ou agent en CDI régi par le quasi statut justifiant d'une expérience significative en gestion administrative et paie, ainsi qu'en management.

Compétences et qualités requises

Connaissances
- Très bonne connaissance de la réglementation relative à la gestion administrative et à la paie dans la fonction publique,
- Bonne connaissance de la structure et du fonctionnement de l'administration,
- Bonne maîtrise du SIRH,
- Excellente maîtrise des outils bureautiques.

Savoir-faire opérationnel
- Appliquer les dispositions réglementaires, les comprendre et savoir les expliquer,
- Rédiger des procédures et veiller à leur application,
- Rédiger des courriers administratifs,
- Utiliser le SIRH et les logiciels bureautiques,
- Rendre compte de son activité et de l'état d'avancement des dossiers à sa hiérarchie.

Savoir être professionnel
- Sens des relations humaines,
- Très bonnes qualités rédactionnelles,
- Rigueur, capacité d'analyse et de synthèse,
- Capacité à gérer, contrôler, évaluer
- Capacité à rendre compte de façon synthétique par écrit.

Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) sous la référence **DRH/PAIE/F** par courriel à recrutement@afbiodiversite.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 25 mars 2018

Agence de Services et de Paiement

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Agence de Services et de Paiement
Direction Régionale Grand Est
Site de Châlons-en-Champagne
2 rue du Gantelet
51037 CHALONS en CHAMPAGNE Cedex

Directeur(rice) régional(e) délégué(e)

N° du poste : 18308 **Catégorie : A**	
Cotation parcours professionnel poste catégorie A : 3	**Groupe RIFSEEP : 1**
Poste vacant / SREPES **Date limite de candidature : 15/03/2018**	
Présentation de l'environnement professionnel	L'Agence de Services et de Paiement (ASP) est un établissement public administratif placé sous la double tutelle du Ministère en charge de l'Agriculture et du Ministère en charge de l'Emploi. L'ASP est le premier organisme payeur européen des aides agricoles de la politique agricole commune (PAC). Elle contribue à la mise en œuvre de politiques publiques européennes, nationales et locales et dispose d'une expertise reconnue dans les domaines de l'ingénierie administrative, de l'instruction, des contrôles, des paiements et des recouvrements. Son siège est réparti sur deux sites (Limoges et une antenne à Montreuil-sous-bois) et comporte un réseau de 17 Directions régionales implantées en métropole et outre-mer. La Direction régionale Grand Est intervient sur tout le territoire régional Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine. Son effectif est de 88 agents titulaires réparti à Nancy siège de la DR (48) et deux sites : Strasbourg (18) et Châlons-en-Champagne (22). Son périmètre d'action se divise en deux grands domaines d'activité : la Formation professionnelle-Emploi-Insertion-aides économiques et Agriculture : développement rural et Contrôles. L'activité contrôles est réalisée sur les trois sites de la DR avec un effectif de 21 agents titulaires et des vacations correspondant à environ 12 ETPT. L'activité agriculture-développement rural est centralisée sur le site de Nancy et compte environ 15 agents dont 10 titulaires.
Objectifs du poste	Le(la) Directeur(rice) régional(e) délégué(e) exerce sous l'autorité du (de la) directeur(rice) régional(e) la responsabilité du domaine Agriculture, développement rural et Contrôles. Il (elle) est responsable du site de Châlons-en-Champagne.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Management - Représenter l'établissement à l'externe et l'interne - Porter et faire connaitre les orientations stratégiques de la direction générale au niveau régional - Partager l'animation du comité de direction - Encadrer les agents, fixer les objectifs et les priorités, mettre en place et en œuvre les processus d'animation, de pilotage, de supervision et d'évaluation des résultats et de la performance de son domaine de compétences - Etre garant-e de la diffusion et de la bonne mise en œuvre des orientations, méthodes, outils et processus de l'agence notamment en matière de contrôle interne. - Etre force de proposition notamment pour améliorer le fonctionnement interne de la direction régionale et son efficience. Gestion du site - Assurer la gestion de la sécurité du site - Etre garant-e de la bonne gouvernance du site dont le dialogue social

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">- Etre force de proposition pour l'optimisation des ressources du site</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Interne : Direction Générale - Secrétariat Général- Directions métiers : Contrôles (DDC), développement rural (DDRP), Soutien direct agricole (DSDA), directions régionales

Externe : services de l'Etat et déconcentrés des ministères en charge de l'agriculture et en charge de l'environnement, collectivités territoriales, organisations professionnelles agricoles, établissements et opérateurs publics</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Connaissances solides en droit, économie et/ou sciences et techniques,

Connaissance de l'environnement professionnel et de ses enjeux,

Connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'Etat, des collectivités territoriales, des modes de fonctionnement des structures administratives au plan européen, national, régional et de leurs règles.

Règles de gestion comptable et budgétaire,

Techniques de management, méthodes et techniques de pilotage, gestion du dialogue social, règles d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.</td><td>Manager des équipes : déléguer, contrôler, évaluer et arbitrer, travailler en équipe et en transversalité, rendre compte, capacité d'analyse et de synthèse, prendre des décisions dans un système complexe, communiquer pour expliquer le sens de l'action, expression orale et écrite, être force de propositions, accompagner et conduire le changement.

Savoir-être :

Sens du service public et des relations humaines, capacités fortes d'adaptation, d'initiative, de négociation, d'anticipation et de vision prospective, autonomie, rigueur et réactivité, loyauté, sens des responsabilités, autorité, disponibilité .</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Stéphane Le Moing, Président-Directeur Général de l'ASP,

François Projetti, Directeur Général délégué

Claire Vincenti, Secrétaire Générale – tél : 05 55 12 00 27
claire.vincenti@asp-public.fr

Fabrice DROUHOT, Directeur régional Grand Est– tél : 03 83 17 86 01
fabrice.drouhot@asp-public.fr

Olivier Lacombe, Directeur des Ressources Humaines –
tél.: 05 55 12 00 53 olivier.lacombe@asp-public.fr

Patricia Belhadj, conseillère carrière-formation - tél : 05 55 12 00 36
patricia.bel-hadj@asp-public.fr</td></tr>
</table>

Pour le Président directeur général et par délégation
La directrice adjointe à la Direction des Ressources Humaines

Sylvie HOUDRÉ DUBOIS

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Agence de services et de paiement
Direction des soutiens directs agricoles
Service de l'instruction des aides

Siège Montreuil – 12 rue Rol-Tanguy – TSA 10001
93555 Montreuil-sous-bois cedex

CHEF DE SERVICE ADJOINT (H/F)

<table>
<tr><td colspan="2">N° du poste : 18356</td></tr>
<tr><td>Cotation parcours professionnel
postes catégorie A : 2</td><td>Groupe RIFSEEP : 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Poste susceptible d'être vacant
Date limite de candidature : 22 mars 2018</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td>L'agence de services et de paiement (ASP) est un établissement public administratif placé sous la double tutelle du ministère en charge de l'agriculture et du ministère en charge de l'emploi. L'ASP est le premier organisme payeur européen des aides agricoles de la politique agricole commune (PAC). Son siège est réparti sur deux sites (Limoges et Montreuil-sous-bois) et comporte un réseau de 17 directions régionales implantées en métropole et outre-mer.

Au sein de cet établissement, la direction des soutiens directs agricoles (DSDA) pilote la mise en œuvre des aides directes de la politique agricole commune (PAC) : 370.000 agriculteurs et 9 milliards d'euros payés chaque année au titre du premier pilier et deuxième pilier de la PAC. La mise en œuvre opérationnelle des aides recouvre :

- la conception des modalités de déclaration et d'instruction des différents dispositifs, en lien avec le ministère de l'agriculture, qui établit le cadre réglementaire,

- la maîtrise d'ouvrage des applications de gestion des aides (Télépac pour la télédéclaration des demandes d'aides et ISIS pour l'instruction des demandes),

- le pilotage de l'activité des services déconcentrés de l'Etat (DDT/DDTM/DAAF) en charge de l'instruction des aides par délégation de l'ASP,

- l'ordonnancement des aides.

Au sein de la direction des soutiens directs agricoles, le service de l'instruction (SIAS) intervient dans les 3 premiers domaines d'activité de la DSDA.

La DSDA est implantée sur le site de Montreuil.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td><u>Participer au pilotage de l'activité opérationnelle du service :</u>

- Définir avec le(la) chef(fe) de service les objectifs et le plan de charge de l'équipe pour la mise en œuvre de chaque « campagne PAC», en accord avec le pilote de campagnes.

- Suivre l'avancement de la campagne et de la mise en œuvre des procédures.

- En lien avec le(la) chef(fe) de service, animer le service, assurer la communication et le partage d'information au sein du service.

<u>Organiser les actions quotidiennes nécessaires à la conduite opérationnelle de la campagne</u>

- Préciser avec le ministère (DGPE) les évolutions réglementaires à mettre en œuvre

- Participer à concevoir en conséquence les modalités de gestion et d'instruction des aides de la PAC

- Coordonner et valider la définition des besoins d'évolutions qui en découlent pour l'outil de déclaration et de gestion des aides (telepac/Isis)

- Coordonner et contrôler la conception des formulaires, imprimés et notices ainsi que des modes opératoires et instructions à destination des services instructeurs en DDT.

-Participer au pilotage de la campagne et organiser l'appui et l'assistance aux utilisateurs (répondre aux difficultés rencontrées par les agents en DDT).

<u>Seconder le(la) chef(fe) de service dans le management et l'encadrement des agents du service</u></td></tr>
</table>

<table>
<tr><td>Description des missions et des tâches à exercer</td><td colspan="2">- Participe, sous l'autorité opérationnelle du pilote de campagne et du chef de service, en liaison avec l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et les bureaux gestionnaires du ministère, à la mise en œuvre des étapes nécessaires à la bonne gestion des campagnes des aides du SIGC du premier et second pilier de la PAC
- Contribue à définir les modalités de mises en œuvre de la PAC à partir du cadre réglementaire fixé par le ministère et à établir les procédures et outils nécessaires
- Supervise et contrôle la rédaction par les agents du service :
- des expressions de besoin nécessaires à la mise en œuvre des outils de gestion des aides, ainsi que la définition des référentiels et la vérification des règles de gestion à instancier dans l'outil,
- des instructions opératoires décrivant les modalités de mise en œuvre des dispositifs d'aide par les services déconcentrés (DDT(M)/DAAF, DRAAF et DR-ASP) et les autorités de gestion du second pilier de la PAC (Conseils régionaux)
- Coordonne l'appui et l'assistance aux utilisateurs des services déconcentrés et des autorités de gestion du second pilier de la PAC
- Veille à la cohérence des actions, au respect de la règlementation communautaire et à la formalisation des procédures
- Seconde le chef de service dans la responsabilité de l'encadrement et de l'animation d'une petite dizaine d'agents de catégorie A
- Participe à la démarche d'amélioration du service</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel</td><td colspan="2">Services centraux et déconcentrés du ministère de l'agriculture, autres services de l'ASP, conseils régionaux, corps d'audit externes, prestataire informatique.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Connaissances générales des politiques agricoles
- Une expérience en DDT (SEA) ou une connaissance opérationnelle de la mise en œuvre de la PAC serait un atout</td><td>- Aptitude à assimiler rapidement des réglementations et des procédures complexes et évolutives
- Capacité d'anticipation, d'organisation, d'analyse et de synthèse
- Capacité d'animation d'équipe
- Compétences rédactionnelles
- Disponibilité, écoute, capacité de négociation, réactivité
- Aptitude à travailler en équipe, en réseau et en mode projet</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">- Guilhem Brun – Directeur de la DSDA – Tél : 01 73 02 18 18 – guilhem.brun@asp-public.fr
- Philippe CASSARD, Chef du service instruction – 01 73 02 18 64 philippe.cassard@asp-public.fr
- Nicolas LEBRAUD, DRH/SEEC Conseiller mobilité carrière
Tél : 05 55 12 00 64 mobilite@asp-public.fr</td></tr>
</table>

Date : 16/02/2018

Poste à pourvoir	**Chef d'unité adjoint coordination Intrants du végétal (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 1 ou agent titulaire de catégorie A+**
Type de contrat	**Contrat à durée indéterminée, détachement ou affectation**
Localisation	**Maisons Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse	Direction de l'évaluation des produits réglementés, (DEPR) Unité Coordination Intrants du végétal
Missions / contexte	La DEPR assure les actions d'évaluation des risques pour l'homme, l'animal ou l'environnement, et des bénéfices en matière de substances actives et produits phytopharmaceutiques, de macro-organismes non indigènes utiles aux végétaux et introduits dans l'environnement, de substances actives et produits biocides, de fertilisants, de supports de culture, et de produits assimilés. La DEPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel à ses comités d'experts spécialisés dédiés, aux groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence. La DEPR intervient également dans son domaine de compétence en réponse aux saisines adressées à l'agence et pilote des études de recherche et développement dédiées à l'amélioration des méthodologies d'évaluation des risques. Elles s'assurent de la cohérence des évaluations, dans le respect des réglementations européennes et nationales. L'équipe est composée de 24 agents, dont un chef d'unité et un autre adjoint au chef d'unité. Les coordinateurs sont chargés d'assurer la coordination scientifique de l'évaluation des dossiers entre les différentes unités d'évaluation.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité hiérarchique du chef d'unité Coordination Intrants du végétal :

- Participer à l'encadrement et l'organisation du travail de l'unité ;
- Piloter la coordination des dossiers d'approbation et de classement des substances actives phytopharmaceutiques, en vue de leur transmission aux instances nationales et européennes compétentes
- Apporter un appui au chef d'unité pour la planification, le suivi et la finalisation de l'évaluation des dossiers de produits phytopharmaceutiques, MFSC, macro-organismes et les transmettre aux instances nationales et européennes compétentes ;
- Appuyer le chef d'unité pour la planification de l'activité et coordonner l'avancement des évaluations pour un respect des délais réglementaires.

Activités

- Participer au management de l'équipe, valoriser les compétences des agents et optimiser les ressources allouées ;
- Apporter conseil et expertise dans son périmètre d'intervention ;
- Assurer une veille technique et règlementaire dans son périmètre d'intervention ;
- Représenter l'unité dans les réunions internes à l'agence ;
- Représenter l'Agence dans des réunions et des instances nationales et européennes ;
- Respecter et faire respecter les délais de l'évaluation ;
- Mettre en œuvre au niveau de l'unité la politique Qualité de l'agence et veiller au respect des procédures ;
- Participer à la mission d'interface avec les parties prenantes, les industriels, les unités d'évaluation et les autres entités de l'Agence ;
- Être force de proposition auprès du chef d'unité pour l'optimisation des ressources et des processus de l'unité ;
- Contribuer auprès du chef d'unité à la production des indicateurs d'activité de l'unité.

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : MASTER II, DEA ou diplôme d'ingénieur, docteur en Pharmacie, docteur Vétérinaire ou docteur es Sciences

Expériences similaires

- Expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine des produits chimiques, pharmaceutiques, phytopharmaceutiques ou biocides.

Compétences

- Esprit critique, rigueur, sens de l'organisation, respect des délais.
- Maîtrise des techniques de management de projet
- Aptitudes au management d'équipe
- Facultés d'analyse, de synthèse, de pédagogie et d'anticipation des évolutions réglementaires
- Aptitudes à la communication orale et écrite
- Communiquer couramment en anglais scientifique et technique.
- Pratique de la bureautique courante (traitement de texte et de données, tableur).

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 8 mars 2018

Renseignements sur le poste : Agnès Lefranc (agnes.lefranc@anses.fr) ou Thierry Mercier thierry.mercier@anses.fr

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2018-019 à :** recrutement@anses.fr

Date : 19/02/2018

Poste à pourvoir	**Coordinateur d'expertise scientifique – Mission "Vecteurs" (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A**
Type de contrat	**Contrat à durée indéterminée, détachement ou affectation**
Localisation	**Maisons-Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de la Santé, de l'Agriculture, de l'Environnement, du Travail et de la Consommation. Elle contribue principalement à assurer la sécurité sanitaire humaine dans les domaines de l'environnement, du travail et de l'alimentation. Elle contribue également à assurer la protection de la santé et du bien-être des animaux, la protection de la santé des végétaux, l'évaluation des propriétés nutritionnelles et fonctionnelles des aliments. Elle exerce enfin des missions relatives aux médicaments vétérinaires.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1 350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8 000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction de l'évaluation des risques (DER)
Mission « Vecteurs », rattachée au directeur de la DER

Missions / contexte

La direction de l'évaluation des risques (DER) assure l'ensemble des missions d'évaluation dans le domaine des bénéfices et des risques nutritionnels et sanitaires liés à l'alimentation, des risques liés à la santé-environnement, des risques liés à la santé au travail, des risques liés à la santé, à l'alimentation et au bien-être des animaux, et des risques liés à la santé des végétaux. Elle fait appel à des comités d'experts spécialisés (CES) et autres collectifs d'experts constitués auprès de l'Agence en coordonnant leurs travaux. Elle fait également appel aux compétences scientifiques de ses personnels, et travaille en liaison avec les autres entités de l'Agence. Dans son domaine de compétence, elle assure certaines missions d'alerte et de vigilance, organise les études et enquêtes nécessaires à la collecte des données utiles à ses travaux d'expertise, gère les observatoires et bases de données qui y sont associés et mène à bien les développements méthodologiques nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Depuis le 1er janvier 2018, une mission d'expertise pour l'évaluation des risques et d'appui scientifique et technique dans le domaine des vecteurs a été confiée à l'Anses. Cette mission porte sur les thématiques humaines, animales et végétales et inclue la coordination nationale de l'expertise sur les vecteurs, la veille scientifique et technique en matière de vecteurs et l'appui au gestionnaire pour la surveillance entomologique ou la lutte anti-vectorielle (LAV). La mission comporte également une activité de mobilisation de la recherche par le financement de projets de recherche dédiés à la connaissance des vecteurs ou de la LAV.
Elle a vocation à s'inscrire dans le cadre général des travaux portés notamment par la direction de l'évaluation des risques, conformément aux principes généraux d'expertise de l'Agence, et en lien avec l'ensemble des travaux conduits sur la santé animale, végétale ou encore l'évaluation des risques relatifs aux substances chimiques ou biocides.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du préfigurateur de la mission « Vecteurs », le coordinateur d'expertise scientifique prendra en charge l'animation d'un groupe de travail d'experts spécialisé sur l'évaluation des risques liés aux vecteurs et à la lutte anti-vectorielle (étude des couples vecteurs-maladies, évaluation des risques liés à l'utilisation des biocides…). Il assurera également le suivi des différents travaux scientifiques initiés par la mission « Vecteurs » et viendra en appui aux activités du préfigurateur. Cela concerne plus précisément les activités suivantes :

Activités

- coordonner le groupe de travail (GT) « Vecteurs » rattaché au CES « Santé et bien-être animal » (SABA) ;
- piloter les travaux d'expertise dans le cadre de saisines en évaluation des risques sanitaires ou d'appuis scientifiques et techniques, en lien avec les autres entités de l'Agence ;
- concevoir et formaliser l'expression du besoin en matière de développement d'outils méthodologiques, d'acquisition de données et de connaissances en appui aux travaux d'expertise, puis assurer le suivi des travaux engagés avec les partenaires internes et externes ;
- contribuer à la veille scientifique et technique, etc.

Conditions particulières

Le titulaire de ce poste est soumis à une déclaration publique d'intérêts (DPI)*.

** Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes

- Souhaités : BAC + 5 à BAC + 8 en sciences (entomologie, écologie et / ou biologie des vecteurs, écologie des maladies infectieuses, parasitologie, virologie…), vétérinaire, médecin, ou ingénieur.
- Requis : Minimum BAC + 3.

Expériences similaires

- Expérience appréciée en coordination de collectifs scientifiques et / ou gestion de projets scientifiques.

Compétences

- Connaissances scientifiques dans au minimum l'un des domaines suivants : entomologie, écologie et / ou biologie des vecteurs, lutte anti-vectorielle, maladies infectieuses et / ou émergentes ;
- Connaissances en évaluation des risques sanitaires, épidémiologie, santé publique ;
- Techniques d'animation de groupe, conduite de réunion ;
- Gestion de projets scientifiques ;
- Maîtrise de l'anglais scientifique (communication écrite et orale) ;

Qualités

- Capacités rédactionnelles avérées et aptitudes à la communication orale ;
- Capacités d'analyse et de synthèse ;
- Esprit critique, rigueur, sens de l'organisation ;
- Aptitudes relationnelles et goût pour le travail en équipe ;

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 12 mars 2018

Renseignements sur le poste : Johanna FITE, préfiguratrice de la mission « Vecteurs », johanna.fite@anses.fr – 01 56 29 19 46.

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2018-014 à :** recrutement@anses.fr

Date : 20/02/2018

Poste à pourvoir	**Chargé de projet de recherche – Virologie (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public de 12 mois**
Localisation	**Ploufragan (22)**
Prise de fonction	**Avril 2018**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Laboratoire de Ploufragan-Plouzané, site de Ploufragan, au sein de l'Unité de Génétique Virale et Biosécurité (GVB)

Missions / contexte

L'Unité GVB est une unité à positionnement transversal avec une forte orientation de son activité axée sur l'innovation en méthodologie. Cette unité, composée de 14 agents, est structurée en quatre équipes dont les missions et thèmes majeurs d'activité portent sur les maladies virales émergentes chez le porc, les interactions hôte-pathogènes viraux, la vaccinologie et la bioinformatique. De plus, l'unité contribue grâce à une dynamique de plateforme (NGS, transcriptomique) à fournir un environnement scientifique et technique propice aux activités de recherche et de référence du site de Ploufragan/Plouzané ainsi qu'aux autres sites de l'Anses.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous la responsabilité du chef de l'unité et du chef de l'équipe virus émergent chez le porc et en lien avec les collaborateurs scientifiques et techniques, l'agent recruté sera en charge d'évaluer l'innocuité de l'utilisation de plasma porcin ayant subi différents traitements thermique pour l'inactivation d'un pathogène porcin viral résistant le circovirus porcin de type 2 (PCV2) in vitro et in vivo. Ce projet s'inscrit dans le cadre du pôle de compétitivité Valorial en collaboration avec un partenaire industriel. Ce projet sera réalisé en collaboration avec le service expérimental porcin du laboratoire de Ploufragan.

Activités

- Gérer les tests *in vitro* d'inactivation du PCV2 (protocole, infection virale, PCR quantitative, IPMA)
- Gérer les essais en animalerie (planification, suivi des prélèvements, réalisation des analyses)
- Analyser les résultats et rédiger un rapport d'analyse
- Valoriser les résultats (présentation lors de réunion de projet, présentation lors de congrès, publication)

Conditions particulières Travail en laboratoire et en animalerie confiné de niveau 2

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : doctorat en biologie souhaité, Bac+5, Master 2 en biologie
Minimum bac+3

Expériences similaires : Une expérience en laboratoire dans le domaine de la virologie et/ou en expérimentation animale serait appréciée

Compétences :

- Compétences en biologie moléculaire (extraction des acides nucléiques ADN et ARN, amplification PCR Quantitative en Temps réel...)
- Compétence en biologie cellulaire (culture cellulaire eucaryote, titration virale, infection virale…)
- Maîtrise de l'anglais scientifique écrit et oral
- Aptitude au travail en équipe, sens des responsabilités et de l'intérêt commun
- Vigilance relative aux règles d'hygiène et de sécurité
- Utilisation de l'outil informatique et de logiciel de bureautique courants
- Travail en milieu confiné

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 13 mars 2018

Renseignements sur le poste :
Béatrice GRASLAND, responsable de l'équipe Circovirus/virus émergent, Unité de Génétique Virale et de Biosécurité Tel. 02 96 01 01 69, E-Mail: beatrice.grasland@anses.fr

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2018-020 à :** recrutement@anses.fr

Date : 22/02/2018

Poste à pourvoir	**Technicien en gestion des AMM (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 3 ou agent titulaire de catégorie B**
Type de contrat	**Contrat à durée indéterminée de droit public, détachement ou affectation**
Localisation	**Maisons Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction des autorisations de mise sur le marché
Unité d'Instruction Administrative (UIA)

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt adoptée en octobre 2014 a confié à l'Anses des missions de délivrance des autorisations de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques (PPP), des adjuvants, et des matières fertilisantes et supports de culture (MFSC) transférées à l'Anses depuis juillet 2015. L'Anses s'est vue confier des missions équivalentes assurées par le ministère en charge de l'environnement, en ce qui concerne les produits biocides à compter du 1er juillet 2016.

Missions / contexte

Une direction des AMM (DAMM) a été créée en juillet 2015 pour la mise en œuvre de ces nouvelles missions. La DAMM est chargée d'instruire les décisions d'autorisation, de modification et de retrait de mise sur le marché des produits mentionnés, de mettre en place les activités d'inspection et de contrôle et d'animer le comité de suivi des AMM ; elle comprend une unité d'instruction administrative qui assure la réception et le traitement administratif des dossiers et la préparation des décisions d'ordre administratif, et une unité des décisions qui assure l'instruction des dossiers issus de l'évaluation.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef de l'unité d'instruction administrative, le technicien en gestion des AMM sera chargé d'assurer l'instruction administrative des dossiers entrant dans le cadre des différentes procédures d'autorisation de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques, des adjuvants, des matières fertilisantes et supports de culture, et des produits biocides, dans le respect des procédures en vigueur.

Activités

Le technicien en gestion des AMM sera chargé de :

- Assurer la gestion administrative des demandes liées aux autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques, des adjuvants, des matières fertilisantes et supports de culture, et des produits biocides, en particulier leur recevabilité administrative en vue de préparer leur évaluation scientifique,
- Assurer le traitement complet des demandes de type administratif avec la préparation des décisions,
- Participer à l'information des demandeurs,
- Intégrer et assurer le suivi des informations saisies dans les bases de données en lien avec les activités ci-dessus.

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis :

BAC à BAC + 2 souhaité – BTS gestionnaire / comptabilité, assistant de gestion, assistant technique d'ingénieur ou licence d'administration économique et sociale.

Expériences similaires

Expérience professionnelle souhaitée dans l'instruction de dossiers ou le domaine d'une réglementation relative aux produits chimiques**.**

Compétences

- Autonomie et rigueur, esprit d'analyse,
- Capacité de travail en commun, facilité de contact et d'intégration au sein d'une équipe ?
- Réactivité et maitrise des délais,
- Capacités rédactionnelles avérées et aptitudes à la communication orale,
- Maîtrise de l'anglais scientifique (communication écrite),
- Pratique de la bureautique courante (traitement de texte et de données, tableur).

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 15 mars 2018

Renseignements sur le poste : Bertrand BITAUD (bertrand.bitaud@anses.fr, tel. 01 49 77 21 28)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2018-022 à :** recrutement@anses.fr,

Date : 22/02/2018

Poste à pourvoir	**Technicien en gestion des AMM (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 3**
Type de contrat	**Contrat de droit public à durée déterminée de 18 mois** ***(2 postes)***
Localisation	**Maisons Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction des autorisations de mise sur le marché
Unité d'Instruction Administrative (UIA)

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt adoptée en octobre 2014 a confié à l'Anses des missions de délivrance des autorisations de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques (PPP), des adjuvants, et des matières fertilisantes et supports de culture (MFSC) transférées à l'Anses depuis juillet 2015. L'Anses s'est vue confier des missions équivalentes assurées par le ministère en charge de l'environnement, en ce qui concerne les produits biocides à compter du 1er juillet 2016.

Missions / contexte

Une direction des AMM (DAMM) a été créée en juillet 2015 pour la mise en œuvre de ces nouvelles missions. La DAMM est chargée d'instruire les décisions d'autorisation, de modification et de retrait de mise sur le marché des produits mentionnés, de mettre en place les activités d'inspection et de contrôle et d'animer le comité de suivi des AMM ; elle comprend une unité d'instruction administrative qui assure la réception et le traitement administratif des dossiers et la préparation des décisions d'ordre administratif, et une unité des décisions qui assure l'instruction des dossiers issus de l'évaluation.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef de l'unité d'instruction administrative, le technicien en gestion des AMM sera chargé d'assurer l'instruction administrative des dossiers entrant dans le cadre des différentes procédures d'autorisation de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques, des adjuvants, des matières fertilisantes et supports de culture, et des produits biocides, dans le respect des procédures en vigueur.

Activités

Le technicien en gestion des AMM sera chargé de :

- Assurer la gestion administrative des demandes liées aux autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques, des adjuvants, des matières fertilisantes et supports de culture, et des produits biocides, en particulier leur recevabilité administrative en vue de préparer leur évaluation scientifique,
- Assurer le traitement complet des demandes de type administratif avec la préparation des décisions,
- Participer à l'information des demandeurs,
- Intégrer et assurer le suivi des informations saisies dans les bases de données en lien avec les activités ci-dessus.

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis :

BAC à BAC + 2 souhaité – BTS gestionnaire / comptabilité, assistant de gestion, assistant technique d'ingénieur ou licence d'administration économique et sociale.

Expériences similaires

Expérience professionnelle souhaitée dans l'instruction de dossiers ou le domaine d'une réglementation relative aux produits chimiques**.**

Compétences

- Autonomie et rigueur, esprit d'analyse,
- Capacité de travail en commun, facilité de contact et d'intégration au sein d'une équipe ?
- Réactivité et maitrise des délais,
- Capacités rédactionnelles avérées et aptitudes à la communication orale,
- Maîtrise de l'anglais scientifique (communication écrite),
- Pratique de la bureautique courante (traitement de texte et de données, tableur).

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 15 mars 2018

Renseignements sur le poste : Bertrand BITAUD (bertrand.bitaud@anses.fr, tel. 01 49 77 21 28)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2018-021 à :** recrutement@anses.fr,

Conservatoire du littoral

FICHE DE POSTE

Le Conservatoire du littoral recrute pour sa délégation Lacs un chargé de mission « Lacs du Grand Est »

Le Conservatoire du littoral, établissement public administratif de l'Etat, acquiert, aménage et confie en gestion des espaces fonciers du littoral et des rivages lacustres en vue de les soustraire à l'urbanisation, de protéger les paysages qu'ils constituent et leur richesse écologique et patrimoniale, tout en les rendant accessibles au public.

Créé en 1975, le Conservatoire protège aujourd'hui près de 200 000 ha situés sur le littoral (4 000 sur les lacs). Son objectif à l'horizon 2050, dit du « tiers naturel », est de protéger 320 000 ha en procédant à plus de 100 000 ha de nouvelles acquisitions. Les terrains du Conservatoire sont confiés en gestion aux collectivités territoriales ou à des associations.

Pour réaliser ses missions, le Conservatoire emploie actuellement 180 agents, fonctionnaires ou contractuels, au siège à Rochefort et dans les dix « délégations de rivages » réparties sur le littoral en métropole et outre mer. Ces délégations sont chargées, conformément aux orientations nationales, de négocier l'acquisition des terrains, d'assurer la maîtrise d'ouvrage de travaux sur ces terrains, d'en confier et d'en suivre la gestion.

Description des enjeux du poste à pourvoir

La délégation Lacs du Conservatoire du littoral, créée seulement en mai 2008, est localisée au Bourget-du-Lac (Savoie). Elle est actuellement constituée d'un délégué de rivages, de quatre chargés de mission et d'une assistante administrative. Elle mène ses actions sur les communes riveraines des 15 lacs intérieurs métropolitains, dispersés dans 6 régions et 18 départements différents. Les lacs se répartissent en trois grands secteurs géographiques : Massif Central (lacs de Vassivière, Bort-les-Orgues, Grandval, Sarrans, Pareloup et Naussac), Grand Est (Madine, Der-Chantecoq et Forêt d'Orient), Rhône-Méditerranée (Vouglans, Léman, Annecy, Bourget, Serre-Ponçon et Sainte-Croix du Verdon).

S'agissant des rives des lacs du Grand Est (Madine, Der-Chantecoq, Forêt d'Orient), les zones d'enjeux ont été identifiées. Ce sont 1 161 ha qui sont aujourd'hui protégés sur les rives de ces lacs, pour des périmètres d'intervention totalisant 2 833 ha. Il convient aujourd'hui de renforcer les acquisitions, cœur de métier du Conservatoire. La réalisation de cet objectif implique une mobilisation particulière sur place et sur ce sujet sur une période de plusieurs années.

Dans un premier temps, sous l'autorité du délégué de rivages, la priorité sera mise sur la finalisation de la mise en œuvre de la stratégie foncière dans ce secteur et sur le démarrage des projets d'aménagement et de gestion des sites. Les attendus du poste seront appelés à évoluer en fonction des priorités de la délégation.

Description des missions

Dans ce cadre, le chargé de mission aura plus particulièrement pour objectifs :

Acquisition et gestion foncière : la stratégie d'intervention à long terme sur les rives des grands lacs (>1 000 ha) a été révisée à l'occasion du 40e anniversaire de l'établissement.

- Créer en relation avec les partenaires les périmètres d'intervention et zones de préemption nécessaires à l'acquisition (zones de préemption ENS en relation avec les départements ou zones de préemption propres au Conservatoire) identifiées comme prioritaires ;

- Conduire des prospections foncières auprès des propriétaires fonciers, des notaires, des agents des Safer. dans le but de susciter et finaliser des projets d'acquisition puis gérer les dossiers fonciers correspondants (interne et externe) ;

Gestion intégrée et écologique des rivages lacustres

Dans ce domaine, le chargé de mission pourra être amené à consolider et améliorer le dispositif de gestion :

- Participer au choix des gestionnaires et à la définition de la vocation des sites acquis pour une gestion écologique intégrée dans les projets de territoires ;
- Elaborer avec les partenaires les projets pour les sites et les mettre en œuvre : expertises, plans de gestion, travaux ; entretenir le dispositif de gouvernance ;
- Mettre en place le dispositif de gestion intégrée (définition des orientations de gestion, montage et suivi des plans de gestion, évaluation...) ;
- Coordonner les demandes d'usages sur les sites pour bien les intégrer aux objectifs de gestion ; dans le cadre de plans de gestion existant ou à envisager, l'agent mettra en œuvre les opérations de gestion avec les partenaires.
- Participer à la recherche de cofinancements pour les projets.

Missions transversales :

- Instruire les demandes d'autorisation de manifestations diverses en lien avec les services nationaux ;
- Participer à la recherche de cofinancements dans le cadre des projets d'aménagement et de réhabilitation des sites ;
- Participer à la réalisation de supports de communication au sein de la délégation ;
- Participer aux missions conduites ponctuellement par le conseil scientifique sur les lacs.
- Participer à la mise à jour du site Internet du Conservatoire pour les lacs ;
- Contribuer à la mise à jour de cartes foncières, élaborer des cartes thématiques à la demande.

Le chargé de mission pourra être amené à exercer des missions en dehors du périmètre géographique indiqué, dans le respect du volume de travail initial.

Les perspectives d'évolution du poste à l'issue de la première phase de mise en place des outils fonciers et de concrétisation d'un ensemble d'acquisitions, considérées comme prioritaires, seront définies en lien avec le chargé de mission.

Compétences requises

- Formation Bac + 4 ou 5 dans l'un des domaines suivants : paysage, aménagement du territoire, agriculture, développement économique local, développement rural ;
- Connaissances développées en matière foncière : outils juridiques, rôle et fonctionnement des structures et offices spécialisés ;
- Connaissance et motivation pour la gestion intégrée et écologique des espaces naturels, forestiers et agricoles en lien avec le développement local ;
- Compétences techniques et environnementales ;
- Bonne connaissance de la commande publique, des opérations de consultation et d'analyse des offres ;
- Bonne connaissance de l'environnement institutionnel, des services publics de l'Etat, des collectivités
- Sens de l'autonomie et de l'initiative ;
- Aptitudes à la négociation et la médiation ;
- Capacité à monter des projets et à suivre et mettre en place des plans de gestion ;
- Rigueur et bonne organisation dans le travail ;
- Bon rédactionnel et esprit de synthèse ;
- Maitrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, Powerpoint) ;
- Permis B indispensable. Nombreux déplacements sur les sites du Grand Est et ponctuels sur Paris et Rochefort.

Relations hiérarchiques et fonctionnelles

Le chargé de mission est placé sous la responsabilité du délégué de rivages Lacs du Conservatoire du littoral. Il travaille en lien étroit avec l'équipe de la délégation et les services nationaux (département action foncière, département de la gestion patrimoniale, secrétariat général).

Caractéristiques du poste

Poste de catégorie A à temps complet.
Ce poste est ouvert :
- aux fonctionnaires par voie de détachement sur contrat ;
- aux agents contractuels en CDI relevant du quasi-statut ;
- en CDI par la voie d'un recrutement externe.

La politique des ressources humaines du Conservatoire du littoral vise à garantir un recrutement respectueux des principes de non-discrimination et de diversité. Ainsi, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi.

Lieu d'affectation et date de prise de fonction

Le poste est à pourvoir **à compter du 1er mai 2018.** Il est localisé au siège de la délégation Lacs au Bourget-du-Lac (Savoie).

Renseignements et dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature (CV + lettre de motivation), accompagnés du dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires, sont à adresser **au plus tard le 31 mars 2018 :**

Soit par courrier :
Madame la directrice du Conservatoire du littoral
Service des ressources humaines
Corderie Royale - CS 10137 - 17306 Rochefort cedex
Tél. 05 46 84 72 50

Soit en ligne :
www.conservatoire-du-littoral.fr – rubriques : offres d'emplois

Renseignements sur le poste :
Jean-Philippe Deslandes, délégué de rivages Lacs
Tél : 04 79 60 76 30
jph.deslandes@conservatoire-du-littoral.fr

France Vétérinaire International

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Expert long-terme International (24 mois)
Responsable de projet de coopération internationale
Conseiller Résident de Jumelage (CRJ) au Liban
Date de début de mission estimée : Juillet 2018
(poste susceptible d'être ouvert, uniquement en cas de sélection de l'offre Française)
Localisation : Liban – Beyrouth
Poste en détachement auprès d'Expertise France
Poste à pourvoir exclusivement par un fonctionnaire Catégorie A/A+

CONTEXTE	Un appel d'offres de l'Union européenne est prévu de paraître d'ici à la fin du 1er trimestre 2018 pour un projet de jumelage de 24 mois avec le Liban, intitulé « Strengthening the Veterinary Services and Food Safety Capacities of the Lebanese Ministry of Agriculture ». La France envisage de répondre à cet appel d'offres, en partenariat avec un autre état membre partenaire. Elle doit notamment proposer un·e chef de projet et un·e Conseiller·ère résident·e de jumelage (CRJ). Les activités du jumelage pourraient se dérouler à partir du 3ème trimestre 2018.
OBJECTIFS DU POSTE	L'objectif général de ce projet est de renforcer les capacités des services vétérinaires du Ministère de l'agriculture Libanais (dans les domaines de la santé animale et de l'hygiène alimentaire). Les activités porteront à la fois sur des révisions du cadre réglementaire, la formulation et la mise en œuvre de programmes annuels de contrôle et le développement de méthodes et manuels de procédures, ainsi qu'un renforcement de capacité des laboratoires.
DESCRIPTIF DES ACTIVITES	Le Conseiller Résident de Jumelage « CRJ » est recruté à plein temps, en poste à Beyrouth pour assister la direction des services vétérinaire dans la gestion et l'exécution du projet. Sa mission consiste notamment en : - la coordination du pilotage du projet (coordination du plan de travail) et de l'élaboration des rapports de suivi ; - la coordination des différentes interventions des experts ; - la mise en place des comités, commissions et groupes de travail ; - l'organisation des ateliers de travail et de formation, et des visites d'étude ; - le suivi des activités d'expertise, de la programmation du plan de travail détaillé, et la coordination de l'élaboration des documents et rapports techniques ; - la préparation et la mise en œuvre des actions d'information et de communication sur le projet et ses réalisations. Le CRJ sera chargé de donner des conseils techniques et d'assister la direction des services vétérinaires dans l'exécution du projet de jumelage. Il (elle) travaillera en étroite relation avec le Chef de Projet et avec son homologue libanais afin de mettre en œuvre le projet de jumelage conformément aux spécifications définies dans le Contrat de Jumelage. En amont de la prise de poste à Beyrouth, le CRJ participera activement à l'élaboration de ce contrat. Une fois en poste, le CRJ sera chargé de l'établissement et de la mise à jour semestrielle du planning de travail du projet. Tout en maintenant un lien avec les directions générales du MAA, le CRJ exécutera sa mission et agira exclusivement dans l'intérêt de l'administration d'accueil du pays bénéficiaire et dans celui de l'Union Européenne.
CHAMP RELATIONNEL DU POSTE	Le CRJ jouera le rôle de conseiller pour les services vétérinaires libanais. Il/elle doit de ce fait travailler au quotidien avec son personnel. Il/elle doit assurer la coordination avec les différentes structures impliquées du côté Libanais et du côté européen ainsi qu'avec le Bureau de Coordination du Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association UE-Liban. Relations avec le/la chef de projet, FVI, opérateur pour la partie française, les experts français et les experts du/des autre(s) Etat(s) membre(s) impliqué(s).

FORMATION ET COMPETENCES REQUISES	- Diplôme universitaire ou expérience professionnelle équivalente dans les domaines couverts par le jumelage ; - Minimum 8 ans d'expérience professionnelle dans une administration publique ou dans une agence dont 5 ans dans une fonction de responsabilité et/ou d'encadrement ; - Expérience en gestion et coordination de projets d'appui technique, management d'équipes de cadres ou d'experts et de l'animation de groupes de travail ; - Bonne connaissance du domaine traité par le projet de jumelage, en particulier la prévention et la gestion des maladies animales, les techniques de contrôle en sécurité sanitaire des aliments et les techniques de contrôle à l'import ; - Connaissance comparative des systèmes et des institutions d'autres états membres ; - Bonnes capacités relationnelles, de concertation et de communication, attrait pour le travail en contexte multiculturel ; - Méthode et rigueur, autonomie, organisation, qualités d'écoute (position de management transversal) - Bonne maîtrise des outils informatiques et de communication ; - Très bonne maîtrise de l'anglais lu parlé et écrit. Atouts supplémentaires : - Connaissance des instruments et des procédures européennes de financement de la coopération ; - Connaissance de la région et expérience internationale préalable serait un atout.
MODALITES DE CANDIDATURE	Les candidatures devront être transmises à FVI, accompagnées d'un CV actualisé en français et en anglais (modèle Europass, disponible sur le site http://europass.cedefop.europa.eu/) par voie électronique et sous couvert du chef de service. Elles sont à adresser au GIP FVI (copie à Julie POIROT, chef du bureau des négociations européennes et multilatérales) à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) (bnem.sdasei.dgal@agriculture.gouv.fr).
CONTACTS	GIP France Vétérinaire International : Olivier FAUGERE, Manuelle MILLER : E-mail : candidature@fvi-atf.org Tél : 04 78 87 25 45 / 25 58) La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **22 mars 2018**
POUR EN SAVOIR PLUS	**https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/tenders/twinning_en** **http://www.france-vet-international.org**

Conditions spécifiques d'emploi d'un Conseiller Résident de Jumelage

Les conditions ci-dessous sont décrites sous réserve de modification des règles du Manuel des Jumelages Européens ou de barèmes appliqués aux per diems européens.

Conseillers résidents de jumelage
Dans le cadre des appels à proposition de Jumelages de plus de 6 mois, la France doit proposer un/une Conseiller(ère) résident(e) de jumelage (CRJ). En termes de portage administratif, le CRJ sera **en position de détachement du MAA auprès d'Expertise France**.

Responsabilités
Le conseiller(ère) résident(e) de jumelage est un(e) expert(e) long-terme international ayant en charge la direction des opérations au quotidien.
Résidant dans le pays bénéficiaire pour une longue durée (24 mois, avec prolongation de quelques mois possible), il/elle sera responsable de la gestion globale et la coordination des activités du projet, en collaboration étroite avec le chef de projet et les experts du pays bénéficiaires et français :

- préparer tous les documents liés au jumelage,
- coordonner et organiser les activités de formation et de visites d'étude,
- fournir des conseils techniques pour la gestion du personnel dans le cadre du développement du projet,
- faciliter la coordination entre les ministères et les institutions impliquées,
- organiser des réunions avec les acteurs et parties prenantes du projet,
- fournir un appui aux experts court-terme pour la bonne organisation des formations.

Le départ et le retour de l'agent en mission long-terme peuvent être anticipés :

- une période de latence de 3 mois environ, entre la parution de l'appel d'offre et le départ en mission,
- la durée d'un jumelage est fixée dès le début, et peut être allongée d'une durée de 3 mois maximum.

Rémunération
Le CRJ continuera à percevoir son salaire normal (dont les primes, supplément familial…) dans son État membre d'origine tout au long de sa mission.

Pour le compte du MAA, le GIP perçoit une somme équivalente à celle qu'il aurait perçue s'il avait continué à travailler dans son administration d'origine (et non à l'étranger), y compris les charges sociales et patronales assimilées.

En plus de son salaire normal, le CRJ recevra une allocation de subsistance (75% d'une indemnité journalière) au taux fixé par la Commission pour toute la durée de sa mission. Pour le Liban à ce jour : 195 €/j sur toute la durée du projet. Cette indemnité couvre les frais de logement et d'assurance du CRJ.
Les frais suivants lui seront également remboursés (sur présentation d'un justificatif du paiement) en fonction d'un barème applicable à tous les EM :

- frais de scolarité si le CRJ est accompagné de ses enfants ;
- frais de voyage au début et à la fin de sa mission ;
- frais de voyage vers le lieu habituel de résidence (1 fois / an), si le CRJ est accompagné de sa famille
- frais de déménagement (sur présentation de pièces justificatives) ;
- indemnité mensuelle pour voyage aller-retour dans l'EM à partir du second mois de sa mission, si aucun frais lié aux membres de la famille n'est facturé au projet.

Spécificités des agents à la retraite
Des experts récemment partis à la retraite (moins de trois ans avant le lancement du projet) peuvent être réengagés en qualité d'agents publics temporaires soit par une administration, soit par un organisme mandaté. À l'instar des fonctionnaires non statutaires, ils doivent être liés contractuellement à l'organisme responsable du projet de jumelage. Le remboursement du salaire des experts récemment mis à la retraite s'effectuera selon les barèmes des derniers salaires perçus.

Offre d'emploi :
Ingénieur.e – chef.fe du service « petit cycle de l'eau » de la FNCCR

Poste à pourvoir dès que possible

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est une association de collectivités territoriales spécialisées dans les services publics locaux dans les domaines de l'énergie, de l'eau et du numérique. Elle a pour vocation :

- de fournir une assistance aux collectivités adhérentes dans ses domaines de compétence (information et veille technico-réglementaire, réponses aux questions, formations,…) ;
- de faciliter les échanges et partages d'expériences ;
- de représenter et défendre les intérêts des collectivités organisatrices de ces services.

Dans le domaine de l'eau, la FNCCR intervient sur les différentes missions et compétences en lien avec le petit et le grand cycle de l'eau : eau potable, assainissement des eaux usées, gestion des eaux pluviales urbaines, protection des ressources en eau, Gestion des Milieux Aquatiques, Prévention des Inondations, défense extérieure contre l'incendie, etc. Elle regroupe près de 550 collectivités ou leurs établissements publics totalisant 53 millions d'habitants desservis.

Le département Cycle de l'eau de la FNCCR est composé de 8 cadres et 2 assistantes. 5 cadres (4 ingénieur.e.s et 1 juriste) contribuent significativement aux activités dans le domaine du petit cycle de l'eau.

Missions :

Sous l'autorité du chef de département et de son adjointe, vous assurez la coordination des activités « petit cycle de l'eau » du département qui incluent :

- Veille technique et réglementaire, rédaction de notes de synthèse, organisation (contenu) de réunions d'information pour les adhérents, réponses écrites aux questions des adhérents (aspects règlementaires, techniques, financiers) ;
- Pilotage et animation de groupes de travail thématiques en fonction des besoins des adhérents (ex. mise en œuvre PGSSE, contrôle des DSP, auto-surveillance des systèmes d'assainissement, etc.)
- Représentation de la FNCCR et de ses membres dans diverses instances externes (ministères, associations, etc.)

Profil, expériences et aptitudes requis :

Ingénieur.e confirmé.e (minimum 10 ans d'expérience professionnelle) vous disposez d'une solide expertise dans la gestion des services publics d'eau et d'assainissement dans ses composantes techniques, règlementaires, économique et gouvernance, acquise en collectivités, et/ou entreprises et/ou services de l'État.

Doté.e d'un esprit d'analyse et de synthèse et d'une aisance rédactionnelle, vous avez également une bonne capacité de travail en équipe, d'animation et de négociation.

Vous avez un grand sens de l'intérêt général et êtes motivé.e par les enjeux de solidarité territoriale et de qualité et performance des services publics locaux.

Localisation : Paris, quelques déplacements en province à prévoir

Rémunération : en fonction de l'expérience

Statut : CDI. Détachement possible de fonctionnaires au sein de la FNCCR

Candidature : lettre de motivation et CV à adresser à r.taisne@fnccr.asso.fr & a.ducros@fnccr.asso.fr

Février 2018

Chef du service du personnel

Direction des Ressources Humaines

L'Institut national de l'information géographique et forestière*[1] (IGN) est l'opérateur de l'État en matière d'information géographique et forestière de référence, certifiée neutre et interopérable. L'Institut développe en permanence de nouveaux référentiels, produits et géoservices, répondant aux besoins croissants et évolutifs en données cartographiques et en informations géolocalisées.

Puissant acteur public du numérique pour la description multithématique du territoire, l'IGN intervient en appui de la définition, de l'évaluation et de la mise en œuvre des politiques publiques en relation avec différents domaines et dispose de compétences particulières sur la forêt.

L'innovation est au cœur de la stratégie de l'IGN au travers de ses cinq laboratoires de recherche, de son école (ENSG), de son accélérateur de projets de géoservices numériques (IGNfab), de ses experts forestiers et des prestations réalisées par IGN Conseil, IGN Espace et les travaux spéciaux de géodésie-nivellement.

Contexte du poste

L'IGN, face aux enjeux liés à l'évolution de son environnement et à la nécessaire adaptation de ses activés, souhaite faire de la fonction ressources humaines un levier essentiel de sa stratégie. Dans ce contexte, la DRH contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique des ressources humaines auprès de la direction de l'établissement.

Elle est chargée de l'accompagnement de la conduite du changement au sein de l'établissement.

À ce titre, elle garantit l'adéquation entre les emplois, les effectifs et les compétences, joue un rôle de conseil et d'aide à la décision auprès des managers ; elle assure la gestion administrative des personnels et leur accompagnement dans le cadre de leur évolution professionnelle ; elle veille aux conditions de travail grâce à ses actions de prévention et à l'amélioration des conditions de vie des personnels grâce à ses actions de prestations sociales.

Ses missions s'inscrivent dans le cadre : d'un dialogue de gestion permanent avec les services des ministères de tutelles, le contrôle budgétaire, l'agence comptable ainsi que les directions et services supports de l'IGN ; d'un dialogue social par lequel la DRH est garante de la continuité et de la qualité des relations avec les partenaires sociaux ; d'un partage de la fonction RH avec les encadrants ; d'une démarche qualité s'intégrant dans un processus d'amélioration continue et socialement responsable.

Missions

Le service du personnel (SPER) est chargé de la gestion administrative des personnels de l'IGN depuis le recrutement jusqu'à la cessation de fonction, de la programmation et du suivi du plafond d'emploi et de la masse salariale, de la responsabilité fonctionnelle du système d'information des ressources humaines.

Il est actuellement composé d'environ 25 agents répartis en deux départements.

Secondé d'un adjoint et d'une assistante, le chef du SPER est responsable :

- de la qualité d'accueil du service,
- du pilotage du processus de gestion des carrières des agents,
- du pilotage du processus de paie et de rémunération des agents,
- de la programmation de la maitrise de la masse salariale, du plafond d'emploi et du budget de fonctionnement du SPER.

Il est responsable fonctionnel du système d'information des ressources humaines (SIRH).
Il est ordonnateur délégué pour ce qui concerne les dépenses de personnel.

[1] L'IGN est un établissement public administratif placé sous double tutelle des ministres chargés du développement durable et des forêts. - Pour plus d'informations : www.ign.fr

Il assure un rôle de diffusion d'informations et de conseil en matière de gestion administrative de personnel vis-à-vis des services et des agents.
Il est garant des réponses aux demandes, notamment celles des agents, dans les meilleurs délais.

A ce titre, il :

- contribue aux activités de la DRH en tant que membre du comité de direction de la DRH,
- met en œuvre les orientations RH relevant de l'activité du SPER,
- formalise et met en œuvre le processus de prise en charge des demandes des agents et garantit les réponses dans les meilleurs délais,
- coordonne les activités du groupe interne RH de pilotage de la masse salariale et du plafond d'emploi,
- pilote le processus de paie et formalise le processus de contrôle de paie,
- coordonne les activités de gestion collectives et de carrières, en particulier la préparation et le suivi des commissions paritaires,
- fait évoluer les processus dont il a la responsabilité par la recherche d'une meilleure efficacité,
- coordonne les activités du SPER avec les autres services de la DRH dans un souci d'amélioration de la transversalité.
- développe les relations avec les services de l'IGN et les interlocuteurs externes (tutelles, contrôle budgétaire),
- assure la veille statutaire et entretient des relations partenariales avec les administrations homologues.

Le chef du SPER est placé auprès de la directrice des ressources humaines qui est membre du comité de direction de l'établissement.

Profil recherché

Expérience :

- Disposer :
  - d'une bonne expérience d'encadrement et d'animation d'une équipe,
  - de solides connaissances en matière de gestion administrative, statutaire et de rémunérations,
  - de compétences en matière budgétaire et en pilotage de plafond d'emploi et de masse salariale,
- Savoir évaluer les risques en tant qu'employeur,
- Savoir lire, analyser et appliquer des textes réglementaires,
- Maitriser la communication écrite et orale à des niveaux hiérarchiques variés,
- Maitriser l'environnement bureautique et pouvoir être formé à des logiciels spécialisés (paie, Business Objects).

Avoir une connaissance de l'IGN, de ses métiers et des statuts de ses personnels serait apprécié.

Compétences et aptitudes requises :

- Sens de la communication,
- Esprit de synthèse,
- Capacité d'analyse et d'organisation,
- Sens du travail en équipe, aptitude au management,
- Sens de la discrétion et de la confidentialité,
- Autonomie, force de proposition,
- Qualités relationnelles et rédactionnelles.

Conditions

Catégorie : fonctionnaire administratif ou technique de catégorie A/A+

Prise de poste : le poste est susceptible d'être à pourvoir à compter du 1er avril 2018

Lieu de travail : Saint Mandé (Val-de-Marne)

Contact

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à :

recrutement-mobilite@ign.fr

sous la référence ASE-SPER

Date limite de candidature : 31 mars 2018

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Expert(e) en agroalimentaire - Directeur(trice) adjoint(e) du F'SAGRI
(Institut franco-sud-africain des sciences agronomiques)
Mise à disposition dans le cadre du COMAPI
en résidence administrative à l'Université de Fort Hare, programme F'SAGRI, Afrique du Sud (Cap oriental)
Niveau de parcours professionnel: 3

Catégorie : A + ou A

PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	L'objectif principal sera de faciliter et dynamiser la mise en place du projet F'SAGRI, « French South African Capacity Development in Agriculture », qui vise à développer les niveaux de formation supérieure et la production scientifique dans 3 universités (Fort Hare, Limpopo et Venda) dans le domaine de la transformation alimentaire. Le projet a été engagé en 2014 et entre dans une nouvelle phase avec le démarrage en janvier 2019 du « bachelor in food sciences » à l'Université de Fort Hare, puis l'année suivante à l'Université de Limpopo. La résidence administrative du poste est à *University of Fort Hare* (11 000 étudiants), située à Alice et East London (Province du Cap Oriental), l'une des plus anciennes universités d'Afrique Australe, au sein de la faculté d'agriculture. Il nécessitera aussi des interventions régulières dans les Universités de Limpopo et Venda. L'expert serait aussi chef du projet FSPI – Fonds de Solidarité Prioritaire Innovation lié à la mise en œuvre du FSAGRI (projet en cours d'approbation). La durée initiale de mise à disposition est de 3 ans. Elle peut être renouvelée par périodes, la somme de ces périodes ne pouvant excéder cette durée.
OBJECTIFS DU POSTE	L'agent appuiera l'ensemble de la mise en oeuvre du programme : formation des enseignants, développement de programmes de recherche, développement des « halles technologiques », partenariat avec les entreprises… Il sera enfin associé au Conseil d'administration et au comité de gestion du F'SAGRI, en tant que directeur adjoint. De manière secondaire, il pourra être fait appel à son expertise en agroalimentaire dans le cadre d'autres projets (par exemple, coopération décentralisée Western Cape/Bourgogne – Franche Comté).
DESCRIPTION DES MISSIONS A EXERCER OU DES TACHES A EXECUTER	L'agent devra assurer les missions suivantes : – préparer un programme annuel d'activités soumis à la validation du Conseil d'administration du F'SAGRI, – repérer et mobiliser les compétences et expertises françaises et sud-africaines, voire d'autres pays, pouvant appuyer le projet, – contribuer à définir un programme de développement académique et scientifique, – participer au choix des étudiants retenus pour ces formations, – proposer des plans de montée en compétence des enseignants sur place, – stimuler la participation des entreprises au développement du programme : financement, accueil de stagiaires, programmes de R&D, – expertiser la possibilité d'étendre les activités du F'SAGRI à d'autres domaines thématiques que l'ingénierie agroalimentaire (sciences vétérinaires ou agronomie par exemple), – Préparer des offres à des appels à projets (Erasmus +, Protea, LeapAgri, etc.) – assurer toute autre tâche confiée par le CA du F'SAGRI. Il devra veiller tout particulièrement à impliquer les 3 universités participantes au projet (Fort Hare, Limpopo et Venda). - Apporter son conseil sur d'autres projets et coopérations bilatérales dans les secteurs agroalimentaire ou agricole.
CHAMP RELATIONNEL DU POSTE	Intégré dans l'équipe d'enseignants F'SAGRI de l'université, l'agent aura de nombreux contacts avec les membres français et sud-africains du CA et du comité de gestion du F'SAGRI : *Agricultural Research Council*, départements ministériels sud-africains en charge de la science et de l'agriculture, MAA, Ambassade de France à Pretoria, Agreenium. Il collaborera également avec d'autres universités sud-africaines et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français.
DATE DE PRISE DE POSTE	Septembre 2018.
	Ingénieur ou Docteur vétérinaire ou Enseignant-Chercheur.

FORMATION/ COMPETENCES LIEES AU POSTE	Savoir • Compétence en sciences agroalimentaires ; • Compétence en conduite de projets ; • Connaissance de l'enseignement agricole français ; • Pratique des relations internationales ; • Compétences en ingénierie de formation et de dispositifs de formation ; • Compétences interculturelles et diplomatiques. Savoir-faire • Anglais courant indispensable (lu, écrit, parlé) ; • Aptitude à la négociation ; • Développement de projet ; • Aptitude à la synthèse et qualités rédactionnelles ; • Rédiger et transmettre des reportings ; • Travailler en réseau, en équipe et animer des groupes ; • Gérer des projets à distance ; • Maîtriser les outils bureautiques.	Savoir-être • Adaptable • Autonomie • Communicant • Réactivité • Responsabilité • Rigueur
DATE DE REMISE DES CANDIDATURES	Délai d'un mois à compter de la parution de la fiche de poste dans BO-AGRI.	
POUR PLUS D'INFORMATIONS	Contacter Benoît BONAIME, Chef du Bureau des relations européennes et de la coopération internationale (MAA/DGER, benoit.bonaime@agriculture.gouv.fr, 01 49 55 52 39).	
POUR CANDIDATER	Envoyer C. V. et lettre de motivation aux personnes suivantes : • Benoît BONAIME, Chef du Bureau des relations européennes et de la coopération internationale (MAA/DGER, benoit.bonaime@agriculture.gouv.fr) ; • Ludovic LARBODIERE, Chef du bureau de la mondialisation et de la sécurité alimentaire (MAA/DGPE, ludovic.larbodiere@agriculture.gouv.fr) ; • Aliocha NGUYEN, Chargé de mission « animation du réseau à l'international » (MAA/DGPE, aliocha.nguyen@agriculture.gouv.fr).	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Office de Développement de l'Economie Agricole d'Outre-mer (ODEADOM)

12, RUE HENRI ROL-TANGUY
– TSA 60006 –
93555 MONTREUIL CEDEX
(métro St Mandé l1, l9 station Robespierre, RER ligne A station Vincennes)

Chargé(e) de mission contrôle interne – Secrétariat général

N° du poste : **Catégorie : A**	
Cotation parcours professionnel : 1	**RIFSEEP : Groupe 4**
Poste vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	L'Office de Développement de l'Economie Agricole d'Outre-mer est un établissement public administratif sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture et de l'Outre-Mer. Il assure des fonctions d'organisme payeur pour une grande partie des aides nationales et communautaires destinées à l'agriculture d'outre-mer. Les DAAF participent à la réalisation de ses missions à travers des conventions de représentation territoriale. Les services de l'Office comprennent 41 ETPT installés à Montreuil dans l'immeuble ARBORIAL qui regroupe des services de l'ASP, de FranceAgriMer, de l'INAO et de l'ONF.
Objectifs du poste	Mise en œuvre et animation du contrôle interne de l'établissement.
Description des missions à exercer ou des taches à exécuter	**Contrôle interne :** - Prévenir et évaluer les risques au travers d'un diagnostic du dispositif de contrôle interne existant, notamment en s'appuyant sur une échelle de maturité des risques ; - Rédiger et mettre à jour les procédures budgétaires (processus, matrice des risques ...) des différents cycles de la dépense, de la recette et du budget ; - S'assurer de la mise à jour des cartographies des processus et des matrices de risques des services métiers et de l'agence comptable ; - Rédiger et mettre à jour les échéanciers et le plan de contrôle interne ; - Accompagner les services dans la conception et la mise à jour de leurs outils de contrôle interne à savoir : organigrammes fonctionnels, cartographie des processus, guides de procédures, formation … ; - Elaborer et suivre le plan d'actions annuel en collaboration avec les services métiers et l'agence comptable ; - Elaborer la cartographie des risques en collaboration avec les services métiers et l'agence comptable ; - Produire les documents de synthèse et le bilan annuel du plan d'actions à présenter en Conseil d'administration ; - Prendre en charge la préparation et l'animation des réunions dans le cadre de la vulgarisation du contrôle interne et participer, si besoin, à des réunions d'information ou des groupes de travail externes sur le contrôle interne, notamment en lien avec les ministères de tutelle ; - Organiser le comité de pilotage du contrôle interne de l'établissement. **Représentation territoriale :** - Animer le réseau des référents contrôle interne dans les DAAF ; - Assurer le déploiement et le suivi du contrôle interne ;

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">- Aider à la formalisation de la démarche contrôle interne et à la production des documents (guide des processus, matrice des risques, cartographie, plan d'actions…).</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">- En interne : le référent contrôle interne, les chefs de service et l'agence comptable ;
- Le Contrôleur général économique et financier
- Les SEA des DAAF (Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt des départements d'outre-mer) ;
- Les services de contrôles et d'audits nationaux et européens ;
- Les ministères de tutelle.</td></tr>
<tr><td>Compétences liées au poste</td><td>Savoirs

• Connaissance souhaitée de la réglementation communautaire et des textes d'application en matière de contrôle interne
• Connaissance souhaitée des mécanismes de la gestion budgétaire et comptable publique
• Maîtrise des outils bureautiques de base</td><td>Savoir-faire

• Capacité d'analyse et de synthèse
• Organisation et méthode
• Capacité rédactionnelle
• Sens du contact</td></tr>
<tr><td>Personne à contacter</td><td colspan="2">M. Stéphane Joret : Secrétaire général : 01.41.63.19.78
stéphane.joret@odeadom.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 23 mars 2018</td></tr>
</table>

ONCFS **23/02/2018**
Avis n° 18-30-DRE

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI, à pourvoir dès que possible
A pouvoir en contrat à durée déterminée de 6 mois

Catégorie :	Catégorie B
Fonction :	Secrétaire administratif(ve) (H/F)
Affectation :	Direction de la recherche et de l'expertise
Résidence administrative :	Auffargis (78)

La politique des ressources humaines de l'ONCFS
vise à garantir un recrutement respectueux des principes de non discrimination et de diversité.

Contexte

L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est un établissement public administratif de l'Etat dont les missions sont fixées par la loi et peuvent être consultées sur son site Internet : http://www.oncfs.gouv.fr

Il est organisé en services à compétence nationale (les Directions) et territoriale (les Délégations régionales ou interrégionales) rassemblant 1500 agents répartis sur l'ensemble du territoire.

Il met en œuvre des missions de police de l'environnement et apporte à l'Etat son concours pour l'évaluation et le suivi des populations de faune sauvage et pour la définition et la mise en œuvre de politiques publiques dédiées aux espèces et à leurs habitats. L'ONCFS assure également la délivrance du permis de chasser et des autorisations de chasser accompagné.

La Direction de la recherche et de l'expertise (DRE) est l'une des deux Directions opérationnelles de l'ONCFS.
→ Elle réalise les études, les recherches et les expérimentations concernant la conservation, la restauration et la gestion de la faune sauvage et de ses habitats.
→ Elle organise les suivis patrimoniaux et le suivi sanitaire de la faune sauvage.
→ Elle développe des outils de suivi de gestions des espèces de la faune sauvage et de ses habitats en s'appuyant notamment sur un réseau d'espaces protégés gérés et cogérés par l'ONCFS et sur des réseaux de territoires agricoles et forestiers intégrant des méthodes de gestion favorables à la faune sauvage et ses habitats, mis en place par les organisations professionnelles concernées.
→ Elle coordonne toutes les initiatives et démarches techniques opérationnelles de la gestion des espèces et des habitats, conduites sur le terrain par les Délégations interrégionales et leurs Services départementaux.

La DRE, appuyée par une Cellule administrative, est organisée principalement autour de cinq Unités thématiques chargées de mettre en œuvre un programme pluriannuel de recherche examiné par la Commission technique du Conseil d'administration, validé par le Conseil scientifique et arrêté par le Directeur général.
Des chargés de mission placés auprès du Directeur ou d'un Chef d'Unité assurent la coordination de missions thématiques ou animent des réseaux partenariaux de territoires protégés, agricoles ou forestiers en lien avec les Délégations interrégionales.

Une Cellule d'appui méthodologique placée auprès du Directeur de la recherche et de l'expertise apporte aux Unités de la DRE et le cas échéant, aux Cellules techniques des Délégations interrégionales, son appui à la conception de la collecte, à la bancarisation, à l'analyse et à la modélisation des données.

En application des articles L 426-5 et R 426-3, 4 et 5 du Code de l'Environnement, l'ONCFS est en charge du secrétariat de la commission nationale d'indemnisation des dégâts de gibier (CNI). Elle est présidée par un représentant du Ministère en charge de l'environnement et est constituée de 15 membres, dont des représentants des intérêts agricoles, forestiers et cynégétiques.

Description de l'emploi

Sous l'autorité hiérarchique du Responsable de la Cellule administrative de la DRE et l'autorité fonctionnelle de l'ingénieur en charge du secrétariat de la CNI, assure le portage administratif du secrétariat de la CNI.

Activités principales

- **Référent administratif du secrétariat de la CNI**
  - Réceptionner et l'enregistrer les recours des réclamants ainsi que la collecte des pièces nécessaires à l'instruction des dossiers.
  - Assurer la préparation matérielle et logistique des réunions de la CNI, notamment les convocations et notifications, les dossiers remis aux membres, les auditions des parties.
  - Participer aux réunions de la CNI, et à ce titre, contribuer au déroulement des séances, prendre des notes et rédiger les décisions sur l'instruction du président de la CNI.
  - Rédiger le procès-verbal de la commission (retranscription de l'enregistrement audio).
  - Diffuser le PV et les décisions aux réclamants et aux autres parties prenantes.
  - Archivage et le classer toutes les pièces afférentes aux dossiers traités.
  - Assurer l'accueil téléphonique et gérer les sollicitations reçues par le secrétariat par internet (analyse de la nature exacte de la demande, apport des éléments d'information adaptés au besoin identifié, transfert vers les personnes ressources à l'ONCFS ou en dehors).

- **Contribution à la mise en production de la base de données de la CNI**

  En lien avec la Direction des Systèmes d'Information de l'ONCFS, chargée de la conception d'une base de données pour la gestion administrative du secrétariat de la CNI et l'enregistrement des dossiers :
  - Se former à l'usage de la version test de la base de données.
  - Saisir les nouveaux dossiers sur la base de données pour contribuer à l'évaluation de l'outil et son évolution vers la version production.

- **Archivage des dossiers dans la base de données**

  Dès la mise en place de la version production de la base de données :
  - Saisir l'historique des sessions de la CNI.

Conditions particulières d'exercice

Travail avec plusieurs services.
Déplacement sur l'implantation de l'ONCFS à Paris lors des réunions de la CNI.

Profil attendu

Connaissances	Contexte et environnement professionnel. Notions de droit administratif et de droit de l'environnement. **Notions de gestion de base de données.** Techniques de secrétariat bureautique. Techniques de communication avec le public.
Savoir faire	Capacité à intégrer le vocabulaire professionnel, la procédure d'indemnisation des dégâts et le fonctionnement du service. **Respect des délais et de la procédure.** Maîtriser les outils bureautiques. Faire preuve d'autonomie et d'initiative et de capacités d'adaptation. Travailler en équipe et en réseau. Faire preuve de rigueur, de logique, de méthode et d'organisation.

Savoir-être	Autonomie. Rigueur. Dynamisme. Esprit d'initiative. Sens des relations humaines.

Diplômes et expérience
Etre titulaire d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV (BAC) ou d'un BTS.
Une sensibilité ou une formation en lien avec l'environnement serait appréciée.

Contact et modalités pour déposer une candidature

Pour obtenir des renseignements sur le poste
François OMNES, Chargé de mission « Agriculture - faune sauvage » - Unité faune de plaine, par téléphone au 01.30.46.60.17 ou par courriel à francois.omnes@oncfs.gouv.fr

Pour candidater
Les personnes intéressées devront adresser, en indiquant le numéro du présent avis, leur **candidature au plus tard le 05 mars 2018** - terme de rigueur - par lettre de motivation avec curriculum vitae détaillé.

Ces documents sont à envoyer :

- ➔ Par courriel à **recrutement@oncfs.gouv.fr**

Ou

- ➔ Sous le timbre suivant **:**
  Monsieur le Directeur Général de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
  Direction des Ressources Humaines
  85 bis, avenue de Wagram - 75017 PARIS.

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Office National des Forêts

Direction Territoriale Midi-Méditerranée
Agence Territoriale Bouches du Rhône Vaucluse

Aix-en-Provence

46 avenue Paul Cézanne

Directeur de l'agence territoriale Bouches du Rhône Vaucluse

<table>
<tr><td colspan="3">N° du poste : 1529
Catégorie : A</td></tr>
<tr><td colspan="2">Localisation du poste : Aix en Provence catégorie A3</td><td>Personnels concernés
ICPEF, IPEF confirmé, IDAE confirmé, AAHC, AAP confirmé, contractuel de droit privé</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste susceptible d'être vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Agence de niveau bi-départemental, assurant la gestion de 110 000 ha de forêts (13 000 ha en domanial, 97 000 ha en forêts des collectivités) à forts enjeux DFCI, de biodiversité (Natura 2000, Parc National des Calanques, 4 réserves biologiques) et d'accueil du public.

L'équipe est constituée de 65 personnels fonctionnaires environ et 4 ouvriers forestiers</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Gestion multifonctionnelle des forêts publiques
Missions d'intérêt général dans les domaines de la prévention des incendies.
Activité concurrentielle pour clients publics ou privés, à haut niveau d'activité en lien avec les agences travaux, études et DFCI.</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des taches à exécuter</td><td colspan="2">Le directeur d'agence est responsable de la mise en œuvre de la stratégie de l'ONF dans son agence : en particulier à travers l'atteinte des objectifs fixés dans le contrat de gestion.
Il a en charge les relations externes de l'établissement avec des partenaires institutionnels externes multiples: services de l'Etat, SDIS, collectivités territoriales, Départements des BDR et du Vaucluse, Métropole Aix-Marseille-Provence, ville de Marseille, PNR, Parc National des Calanques, conservatoire du littoral…</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Qualité de management et expériences réussies dans l'animation d'équipes importantes, aptitude pour les relations publiques.
Contraintes sur les congés estivaux (DFCI)</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoirs-faire :</td></tr>
<tr><td>Capacité de management
Qualités relationnelles
Capacité à négocier
Représenter l'établissement et dialoguer avec les partenaires</td><td>Connaissance approfondie des métiers et de l'organisation de l'ONF
Connaissances techniques souhaitées en sylviculture en milieux méditerranées</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Mme Odile BOUCHAREINE- Tél. : 04 42 17 57 10 - 06 69 47 30 34
courriel : odile.bouchareine@onf.fr</td></tr>
<tr><td>Modalités de candidature</td><td colspan="2">Adresser un CV et une lettre de motivation à : Odile BOUCHAREINE

<u>La date limite de candidatures est fixée au vendredi 9 mars au soir</u></td></tr>
</table>

Parc national des Cévennes

Appel à candidature
Assistant(e) botaniste
au sein du service *Connaissance et Veille du territoire*

Poste de catégorie C : CDD de 6 mois à temps plein à compter du 16 avril 2018

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 120 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 111 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère combinant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

Le Parc comporte une grande variété de milieux naturels : aquatiques, tourbeux, rocheux, herbacés, forestiers…, dont beaucoup sont reconnus d'intérêt communautaire. La totalité du cœur est classée zone de protection spéciale au titre de la directive Oiseaux et un tiers est désigné au titre de la directive Habitats.

Positionnement du poste au sein de l'EP PNC

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières, avec son siège, et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

Le poste d'assistant(e) botaniste est placé au sein du service *Connaissance et Veille du territoire*.

Le service *Connaissance et Veille du territoire* rassemble 30 personnes dont 21 affectées à des massifs. Il est chargé notamment de :

- la connaissance du patrimoine naturel et culturel du Parc national, et le partage de celle-ci,
- la politique d'acquisition de données scientifiques et les systèmes d'information associés,
- la politique de gestion de la connaissance : documentation, littérature grise, archives,
- la gestion des collections des écomusées du parc,
- la veille du territoire,
- la politique de contrôle en matière de police environnementale,

- le pilotage de la politique en matière de biodiversité et de sites Natura 2000, en lien avec le service développement durable notamment pour les milieux forestiers, aquatiques et agricoles,
- l'instruction et le suivi complet des demandes d'autorisation dans son domaine (fouilles archéologiques, lâcher d'espèces, prélèvement de spécimens…),
- la participation aux instances de l'établissement, d'IPAMAC, du réseau Parcs nationaux, de l'agence française pour la Biodiversité, et enfin du réseau MAB sur les questions de patrimoine naturel / culturel et de politique d'acquisition de données

Missions

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de service *Connaissance et Veille du territoire*, **l'assistant botaniste** est basé à **Florac-Trois-Rivières (48)**. Il est chargé de :

❖ la réalisation d'inventaires botaniques (environ 25 jours) : priorité 1

- élaboration du plan de prospection en lien avec le chargé de mission Flore et le chargé de mission SIG,
- réalisation des inventaires de la flore vasculaire (zone Mont-Lozère en priorité),
- saisie et validation des données de l'inventaire,

❖ la rédaction de fiches descriptives des taxons végétaux du territoire (environ 45 jours) : priorité 1

- rédaction des fiches descriptives (outil « biodiv 'cevennes») : notamment taxons à enjeu et plantes dont la cueillette est réglementée,
- recherche bibliographique sur les taxons et classement de cette documentation,

❖ la gestion de l'herbier

- confection et classement de l'herbier constitué lors de la mission d'inventaire,
- recensement des besoins pour constituer l'herbier des plantes vasculaires et des cryptogames (obtention de devis pour le matériel à obtenir),

❖ la valorisation d'archives botaniques et de la base de donnée flore du PNC

- récupération et archivage d'illustrations photographiques sur les taxons (indexation avec mots clefs),
- recenser les photographies géolocalisées et datées sur les paysages et les communautés,
- saisie de données botaniques diverses,
- compléter des informations attributaires de la « BD flore » pour certains taxons (listes thématiques).

Pour toutes ces activités, il est notamment amené à :

- animer et participer aux formations botaniques internes,
- rédiger des documents techniques et de vulgarisation,
- compléter la documentation photographique des taxons vasculaires,
- participer aux réunions et groupes de travail internes

Pour mener à bien ses missions :

- il participe aux réunions du service *Connaissance et Veille du territoire* dans un but de coordination et de bonne circulation des informations.

Des déplacements sont à prévoir sur l'ensemble du territoire du Parc national.

Compétences recherchées

Savoir-faire (théoriques et pratiques)

- connaissance des méthodologies scientifiques d'inventaire et de suivi d'espèces,
- connaissance de la flore vasculaire des montagnes et de méditerranée,
- notions sur les groupes taxonomiques complexes (Hieracium, Rubus...),
- cartographie et méthodes phytosociologiques de description des habitats,

- utilisation courante du GPS,
- utilisation courante des flores (clefs de détermination),
- capacité d'organisation de campagne de terrains,
- connaissance de la gestion et de la structuration de données,
- bonne maitrise de QGIS (dont requêtes SQL), fonctions avancées d'Excel…,
- bonne capacité rédactionnelle,
- pratique de la photographie souhaitée,

Savoir-être

- autonomie et initiative,
- grande rigueur et méthode,
- goût du contact, aisance relationnelle,
- bonne aptitude au travail en équipe

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation souhaités

- diplômes : bac minimum,
- expérience de naturaliste et de mise en œuvre de protocoles scientifiques,
- expérience dans le diagnostic des habitats naturels,
- expérience souhaitée dans le domaine de l'animation
- permis de conduire B obligatoire.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae, **avant le 28 février 2018**.

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à : Parc national des Cévennes
  Mme la Directrice
  6 bis place du Palais
  48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le 16 mars 2018** au siège de l'établissement à Florac-Trois-Rivières.

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courrier des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

M. Franck DUGUEPEROUX, chef du service *Connaissance et Veille du territoire*,
04 66 49 53 40 ou 06 99 75 43 98 / franck.dugueperoux@cevennes-parcnational.fr

ou

Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale,
04 66 49 53 28 / celine.billault@cevennes-parcnational.fr

Recrutement d'un(e) « Chargé(e) de projets éditoriaux et événementiels » - CDD 6 mois

(remplacement congés maternité et parental)

Poste à plein temps de catégorie A, à pourvoir par contrat à durée déterminée de **6 mois**

Poste à pourvoir le plus tôt possible à compter du 1er avril 2018

La date limite de réception des candidatures par le Parc national est fixée au 15 mars 2018.

Localisation siège du Parc national du Mercantour à Nice (Alpes-Maritimes)
Rattachement : Service Sensibilisation et Valorisation du Territoire (SVT)
Résidence administrative : Nice
Encadré par : La Cheffe du service SVT et l'adjoint en charge de la communication

CONTEXTE

Le Parc national du Mercantour est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministre de l'Écologie. Ses 80 agents sont répartis au siège (35 personnes – Direction et 3 services) et sur le terrain (45 personnes - 5 services territoriaux).

Le service Sensibilisation et Valorisation du Territoire du Parc national du Mercantour a pour mission d'assurer la visibilité et la valorisation aussi bien de l'action de l'établissement en faveur du territoire que celle du territoire lui-même. En cela, le service intervient en grande partie de manière transversale sur l'ensemble des objectifs/orientations de la Charte et participe à l'action globale de l'Etablissement pour sa mise en œuvre, en support de l'ensemble des autres services.

Une stratégie de communication et de valorisation a été validée pour la période 2017-2020. Elle identifie 4 objectifs principaux en communication interne et en communication externe. Le service la met en œuvre dans le cadre de plans de communication annuels.

En 2019, le Parc national du Mercantour fêtera ses 40 ans, l'occasion de faire un bilan des actions réalisées, de mettre en valeur son territoire, ses communes et ses partenaires, et de mettre en perspective le Parc national de demain. De nombreuses actions et événements se dérouleront sur le territoire et divers outils de communication devront être conçus pour l'occasion et viendront compléter la palette des outils existants. Une partie significative du travail de préparation des 40 ans sera réalisée en 2018. Les objectifs de cet évènement seront externes (favoriser l'identification et la fierté des habitants, appropriation du Parc sur le territoire…) mais également 'internes (souder les équipes…).

Le/la chargé(e) de projet aura pour mission de seconder l'adjoint à la cheffe du service SVT en charge de la communication et l'ensemble de l'équipe dans la mise en œuvre du plan de communication 2018 et

plus particulièrement sur la partie outils de communication, éditions et organisation d'événements, le plus souvent en lien avec la préparations des actions prévues pour les 40 ans du Parc national du Mercantour.

Missions et activités principales :

- Préparation des 40 ans : contribuer à la préparation et à la construction des actions des 40 ans du Parc et à la préparation de divers supports de communication. Mettre à jour le tableau de suivi d'actions.
- Participer et proposer/rédiger des contenus éditoriaux, en assurer leur réalisation, leur mise à jour, leur relecture et/ou leur réécriture (contenus rédactionnels et iconographiques, rédaction de cahier des charges…). Assurer leur diffusion par la suite.
- Assurer la mise à jour et la rédaction des éléments de langage et des messages clés du Parc national du Mercantour.
- Participer à la réalisation d'une newsletter« Parc national du Mercantour »
- Participer à la réalisation du journal du Parc
- Outils presse : participer à la rédaction des communiqués et dossiers de presse / organisation des conférences de presse. Réalisation de listings presse spécifiques.
- Organiser, planifier et mettre en œuvre le calendrier des événements du Parc avec les services concernés. Faire un bilan de ces événements.
- Proposer régulièrement des sujets de communication interne ou externe
- Soutien pour la relecture/ mise à jour d'informations dans la plateforme de randonnée Geotrek (itinéraire et points d'intérêt)
- Participer à la vie interne de l'établissement, afin d'avoir une vision globale des sujets susceptibles d'intéresser les chantiers de communication interne ou externe.
- Soutenir les agents du service SVT en fonction des besoins.

PROFIL ET EXPÉRIENCES RECHERCHES

- expérience/formation en communication, journalisme, lettre, double formation environnement/communication
- expérience en conduite de projet
- grandes qualités de rédaction ;
- rigueur et autonomie de travail, sens de l'organisation
- ouverture d'esprit ;
- capacité d'écoute et de travail en équipe ;
- connaissance juridiques de base de la presse (droit à l'image, diffamation, etc.) ;
- capacité d'initiative et créativité ;
- réactivité et capacité à gérer les priorités ;
- la maîtrise des logiciels métiers de création graphique et photo serait un plus (indesign, photoshop, lightroom...)
- la connaissance du territoire serait un plus ;
- maîtrise de la langue italienne serait un plus
- la maîtrise de la langue anglaise serait un plus
- permis B

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera

apparaître la compétence et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut et sa rémunération actuelle (indice pour les fonctionnaires).

Les dossiers de candidature seront adressés par voie électronique de façon à être réceptionnés au plus tard le 15 mars 2018 à midi. Les candidats présélectionnés sur dossiers seront conviés à présenter leur candidature devant un jury de recrutement organisé au siège du Parc du Mercantour.

Les candidatures sont à adresser à :

Julie MOLINIER : julie.molinier@mercantour-parcnational.fr
Cheffe du service SVT
06 84 70 74 82

Emmanuel GASTAUD : emmanuel.gastaud@mercantour-parcnational.fr
Adjoint chef du service SVT
06 84 70 74 82

Marie-Pierre EUZENOT-FURTHAUER :
marie-pierre.euzenot-furthauer@mercantour-parcnational.fr
Secrétaire générale
06 10 62 32 48

Premier ministre - Secrétariat général des affaires européennes (SGAE)

Chef de Secteur CIAA
68, rue de Bellechasse 75700 Paris

Catégorie : A+ dans le cadre d'une mise à disposition (cotation du poste : 3,5)
Poste vacant à compter du 1er avril 2018

<table>
<tr><td>MISSIONS DE LA STRUCTURE</td><td colspan="2">Le Secrétariat général des affaires européennes (www.sgae.gouv.fr) est un service du Premier ministre principalement chargé de la coordination interministérielle pour les questions européennes ainsi que pour les activités de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et de l'alimentation (FAO-OAA).
Au sein du SGAE, le secteur CIAA est chargé d'assurer la coordination interministérielle des questions concernant la FAO, y compris le Codex Alimentarius (FAO-OMS), ainsi que le Comité de la sécurité alimentaire mondial (CSA).</td></tr>
<tr><td>OBJECTIFS DU POSTE</td><td colspan="2">Le titulaire du poste assure la fonction de chef du secteur CIAA.</td></tr>
<tr><td>DESCRIPTIF DES ACTIVITES</td><td colspan="2">• Animation et coordination
• Management d'une équipe de 2 agents
• Préparation des instructions pour les groupes de travail du Conseil de l'Union européenne : circulation des documents de travail, réunions interministérielles préparatoires, finalisation de la position française, préparation des éventuels arbitrages, participation aux réunions à Bruxelles, etc.
• Préparation des instructions pour les réunions des organes de gouvernance, comités et réunions techniques, et diverses plateformes de la FAO, du Codex, du CSA et, ponctuellement, de l'OIE : circulation des documents de travail, animation des réunions interministérielles préparatoires, finalisation des positions françaises pour les sessions, y compris des déclarations européennes, préparation des éventuels arbitrages et participation aux réunions en tant que de besoin
• Suivi de l'Accord-cadre pluriannuel France-FAO et coordination de la programmation annuelle des contributions volontaires françaises (FAO, CSA et Codex Alimentarius)
• Participation aux travaux du Groupe interministériel sur la sécurité alimentaire (GISA)
• Information régulière de la hiérarchie (et le cas échéant alerte) sur les dossiers sensibles (OGM, antibiorésistance, …)</td></tr>
<tr><td>CHAMP RELATIONNEL DU POSTE</td><td colspan="2">Le chef de secteur travaillera en relation étroite avec tous les acteurs concernés :
• nationaux : départements ministériels, principalement Ministère de l'agriculture (DGAL, DGPE), Ministère des affaires étrangères (NUOI, HUMA), Ministère de l'environnement, Ministère des Outre-Mer, Ministère de la santé (DGS), organismes scientifiques (Agreenium, Cirad, INRA, IRD, ANSES), etc.
• européens : Représentation permanente de la France, Secrétariat général du Conseil et représentants des autres États-membres
• internationaux : Représentations permanentes de la France à Rome (FAO) et à Genève (OMS).
Une bonne coordination interne au SGAE doit être prévue sur les sujets qui peuvent avoir des interactions avec les discussions au niveau européen (JUR, AGRAP, ITEC notamment)</td></tr>
<tr><td rowspan="2">COMPETENCES LIEES AU POSTE</td><td>SAVOIRS</td><td>SAVOIR-FAIRE</td></tr>
<tr><td>- Expérience dans le domaine agricole et alimentaire et/ou sanitaire
- Connaissance pratique indispensable du fonctionnement des administrations centrales, des organisations multilatérales et de l'Union européenne
- Maîtrise de l'anglais (lu, écrit, parlé)
- Connaissances et intérêt pour les sujets agricoles et alimentaires, en particulier des enjeux internationaux (aspects techniques, économiques et juridiques)</td><td>- Expérience de chef de bureau requise
- Sens de la négociation et du consensus
- Esprit de synthèse et capacité de rédiger avec clarté et précision
- Capacité d'initiative, réactivité et disponibilité
- Disponibilité aux déplacements réguliers (Bruxelles/Rome)
- Capacité à animer une équipe, sens de l'organisation
- Capacité à travailler en équipe intersectorielle
- Capacité à gérer les conflits ; sens du dialogue
- Bonne capacité d'adaptation et capacité à s'investir rapidement sur des sujets variés</td></tr>
<tr><td>PERSONNES A CONTACTER</td><td colspan="2">Jean-Baptiste FAURE – Adjoint à la sous-directrice international – DGPE (tél. : 01 49 55 45 08), jean-baptiste.faure@agriculture.gouv.fr
Ludovic LARBORDIERE - Chef du Bureau mondialisation et sécurité alimentaire BMSA – DGPE (tél. : 01 49 55 48 66), ludovic.larbodiere@agriculture.gouv.fr

Une copie du dossier de candidature (CV et lettre de motivation) est à transmettre à Aliocha NGUYEN, BMSA-DGPE : aliocha.nguyen@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>